



LE COLLECTIF DES CITOYENS DE MAYOTTE

**Objet : Rétablissement des liaisons aériennes
MAYOTTE - REUNION - METEROPOLE**

**Affaire suivie par : Foumo SILAHI
Communication et Relations Publiques
Tel. 0639 10 80 31 - maycollectif@mayotte-diplomatique.fr**

Mamoudzou, le 3 juillet 2020

A Monsieur Le Préfet de Mayotte

Monsieur Le Préfet,

Nous vivons avec le triste constat des kwassa quotidiens chargés de malades covid19 qui accostent à Mayotte. Cela a comme conséquence directe, la surcharge de notre unique centre hospitalier.

Dans la plupart des cas, la priorité des soins est accordée aux patients non affiliés, fraîchement arrivés dans le territoire, de surcroit, de manière illégale, qui bénéficient de la gratuité de soins (hospitalisation, pharmacie, transport terrestre et aérien, Evasan vers la Réunion...). Le non accès aux soins des citoyens français, assurés sociaux, les obligent à aller se faire soigner à l'extérieur de Mayotte, notamment à la Réunion.

Cependant, la situation s'empire suite à la décision du Préfet de la Réunion, de réduire au maximum le nombre de vols reliant les deux départements de l'océan indien ; à raison d'un vol hebdomadaire de 250 passagers (au lieu de 3 à 4 vols quotidiens).

Cette décision vise à satisfaire la demande pressante d'un Collectif des professionnels de santé de la Réunion, adressée à Mme la Ministre des Outre - Mer et au Ministre des Solidarités et de la Santé. En effet, ce collectif leur a exigé la réduction maximale des vols en provenance de Mayotte, afin dit-il, d'éviter la propagation du covid-19 dans leur Département.

En outre, les citoyens sont triplement discriminés tant au niveau local, régional que national. C'est une atteinte grave à nos vies.

Nous sommes séquestrés chez nous. Ce qui est lourd de conséquence, car des malades en attente de soins sont en train perdre la vie. A titre d'exemple, un agent hospitalier en

attente d'évacuation sanitaire depuis le mois de mars, vient de succombé il y a trois semaines. Tôt ou tard, les niveaux de responsabilités de chacun dans e drame humain aura à être exposé publiquement. Dans le cas actuel, la non-assistance à personne en danger en danger ne peut être exclue.

Par conséquent, nous population de Mayotte, vous demandons, Monsieur le Préfet d'agir avec diligence et bon sens, afin de rétablir, la libre circulation sur tout le territoire national, dans le but d'éviter de multiples drames qui pourraient accroître la colère d'un peuple déjà traumatisé.

Nous ne sommes pas dupes quant aux mesures de protections à mettre en place et faire respecter. Nous rappelons juste que le Covid-19 a été importé à Mayotte suite aux négligences des uns et des autres. Nous ne saurons donc subir sans réagir face à cette condition *ghettoisation sanitaire* et de discrimination qui est en train d'être mise en place, alors même que le territoire traverse une crise sanitaire et sociale sans commune mesure.

Dans l'attente, d'une réponse rapide de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, délégué interministériel, nos sincères salutations.

Copies :

Aux élus et parlementaires
Aux responsables associatifs
A l'Intersyndicale de Mayotte

Safina SOULA
Présidente du Colectif des Citoyens de Mayotte

Safina SOULA

LA PRESIDENTE,

